



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Le Président du Conseil d'Etat
Der Präsident des Staatsrats

Ruelle de Notre-Dame 2, 1700 Fribourg

T +41 26 305 22 05
www.fr.ch/ce

—

Seules les paroles prononcées font foi !

Recapitalisation TPF – Conférence de presse DIAF-DIME

12 juillet 2023, à l'Hôtel cantonal

Allocution de M. Didier Castella, Président du Conseil d'Etat

Monsieur le Conseiller d'Etat, cher collègue,

Monsieur le Directeur général,

Monsieur le Chef de Service,

Mesdames, Messieurs, Chères et chers représentants de la presse,

Je vous remercie de votre présence, je précise que j'interviens aujourd'hui avec une double casquette puisque je suis à la fois président du Conseil d'Etat et Président du Conseil d'administration des TPF.

La décision prise avec mes collègues du Conseil d'Etat est importante. Il s'agit de renforcer les fonds propres d'une entreprise qui fait face à des défis colossaux.

Ces défis concernent directement les pouvoirs publics puisqu'il s'agit du mode de transport et de la mobilité des fribourgeoises et des fribourgeois.

Lors de sa dernière séance du Conseil d'Etat, le gouvernement a validé l'augmentation de la participation de l'Etat au capital-actions des TPF pour un montant de 60 millions de francs.

L'Etat était déjà actionnaire majoritaire à (75,1%). Ce taux ne devrait pas changer puisque les autres actionnaires principaux que sont la Ville et les CFF ont entamé en parallèle les réflexions pour nous rejoindre dans cette augmentation de capital. Ils n'ont à ce jour pas encore pris de décision.

L'apport financier sera versé à TPF Holding, puis ensuite transféré à sa société fille TPF Trafic.

Pour rappel, les missions de TPF trafic sont :

- Développer le transport public de la population fribourgeoise au quotidien,
- Développer une offre basée sur la complémentarité entre les trains, les bus régionaux et les bus urbains,
- Assurer que le réseau ferroviaire relie le Nord et le Sud du canton, sans oublier les agglomérations entre elles,
- Garantir que les lignes de bus régionaux permettent de relier les régions périphériques aux agglomérations et au réseau ferroviaire national, et que les lignes de bus urbains offrent une alternative au trafic individuel motorisé.

Ce sont les objectifs de la filiale TPF Trafic. Sur un plan plus général, la stratégie 2030 du groupe TPF est constituée de 3 axes :

1. Développement durable et attractivité,
2. Robustesse des réseaux,
3. Diversification des activités.

Pour ce qui est de l'axe développement durable et attractivité, la décarbonation de la flotte est un élément essentiel qui sera abordé plus tard.

Nous visons aussi une augmentation de la part modale et en parallèle la multimodalité en améliorant des alternatives à la mobilité individuelle. Les fribourgeoises et les fribourgeois sont invités à utiliser davantage les transports publics en combinant les moyens de transport si nécessaire.

Un bout à vélo, un bout en bus, un bout en voiture en libre-service ou en véhicule motorisé privé. Voilà le type des déplacements que nous devons encourager pour demain afin de désengorger nos routes, offrir plus de fluidité à la mobilité et soigner notre planète.

Pour le deuxième axe qui vise à renforcer les réseaux, il y a près de 30km de voies à renouveler. Nous devons également mettre en conformité toutes les gares pour respecter la LHand (loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés).

Enfin, pour être cohérent dans notre stratégie, nous nous devons de poser les conditions-cadres permettant de développer les interfaces multimodales qui permettront le transfert d'un type de mobilité à l'autre.

L'offre se développe, par exemple avec l'apparition de vélos électriques à disposition dans les gares régionales ou la création de places de parcs à proximité des gares et sur les axes de grande circulation, mais ce n'est que le début, il reste énormément à faire.

Dernier axe, la diversification des activités passe par le développement immobilier qui est déjà entamé à Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Givisiez, et les deux SA Lys Energie et Fribike sharing.

Vous l'avez compris, les défis qui se présentent aux TPF sont importants et revêtent un enjeu public qui dépasse largement le cadre de l'entreprise.

Le Conseil d'Etat est conscient de cela et c'est la raison pour laquelle il a décidé lors de sa dernière séance de renforcer les fonds propres par rapport aux investissements totaux à venir pour satisfaire les ambitions cantonales de mobilité.

L'augmentation de capital de 60 millions de francs est à relativiser par rapport au potentiel de volume d'investissements de 580 millions pour TPF Trafic mais il est essentiel pour assurer le financement global de celui-ci.

C'est une décision stratégique pour le développement des transports publics fribourgeois de demain.

Elle permettra d'améliorer la qualité de l'offre en termes de durabilité et de services et fluidité aux différents usagers et types de mobilité.

Je vous remercie de votre attention et passe la parole à mon collègue du Gouvernement, J-F Steiert.